



**RENSEIGNEMENTS**  
**Office de Tourisme**  
**du Pays Fort**  
 5<sup>bis</sup> place du 8-Mai-1945  
 18260 Vailly-sur-Sauldre  
 02 48 73 87 57  
 otsi.vaillysurauldre  
 @wanadoo.fr

**À VOIR ALENTOUR**  
 Étang de Santranges.  
 Village de Léré.  
 Château de Buranlure  
 à Bouleret  
 (ne se visite pas).

Coordonnées GPS au départ  
 Latitude 47° 29' 53,46"  
 Longitude 2° 46' 20,66"



### Code de bonne conduite du randonneur

- Restez sur les sentiers balisés, respectez les propriétés privées, les cultures, le milieu naturel, la flore et la faune
- N'abandonnez pas de débris
- N'allumez pas de feu et ne jetez pas vos cigarettes
- Tenez votre chien en laisse et ne vous approchez pas des animaux en pâture
- Refermez bien les clôtures derrière vous
- Emmenez de l'eau et ne buvez pas celle des ruisseaux ou des fontaines
- Avant de partir, renseignez-vous sur les périodes de chasse et consultez la météo
- Ne surestimez pas vos capacités ni celles de vos enfants : tenez compte de la longueur et de la difficulté des itinéraires
- Par respect pour les autres, soyez discrets et évitez les stationnements gênants



Le bourg de Santranges.

Prix : 1,00 €

Circuit extrait du guide départemental de randonnée Le Cher, qui présente 46 balades à pied et 4 à VTT.



ISBN 2-84466-114-9



9 782844 661142

Pays Fort et Sancerrois

BALADE À PIED



CIRCUIT 8

SANTRANGES

## SUR LES PAS DU PARSIGNEUX

*Depuis Santranges, on se dirige vers l'un des nombreux étangs des environs, avant de franchir la Venelle, minuscule affluent de la Loire. Cap ensuite sur le bocage vallonné, entre haies vives et prairies pâturées.*

**DURÉE**  
4 h 45

**LONGUEUR**  
17 km

**BALISAGE**  
jalons "Le Cher Pas à Pas"

**ALTITUDES**  
▼ 190 m ▲ 250 m

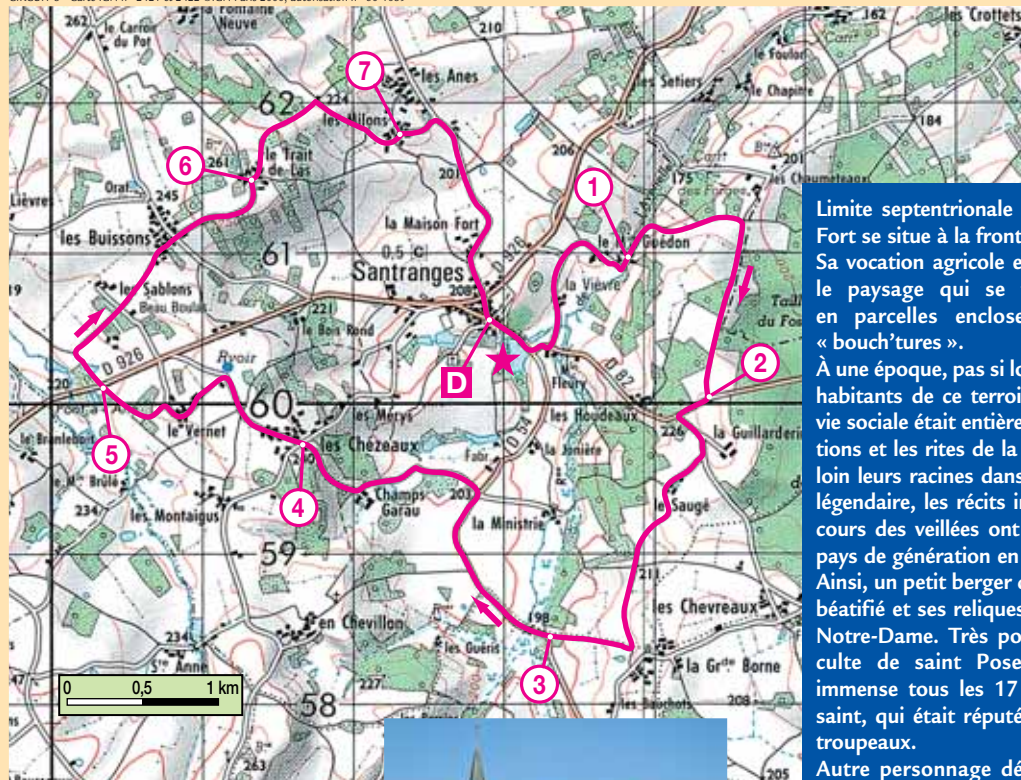
**ATTENTION**  
prudence sur les portions routières.



La grange pyramidale de Vailly-sur-Sauldre.



CIRCUIT 8 - Carte IGN n° 2421 et 2422 ©IGN Paris 2006, autorisation n° 50-1689

Santranges  
côté jardin.

© Remy Lacroix

**D** De l'église à Santranges, descendre par la D 54 vers l'étang, puis tourner à gauche sur la D 82 et à nouveau à gauche sur une petite route. Suivre à droite, puis au carrefour, encore

à droite. Continuer tout droit puis suivre à gauche jusqu'à la rivière.

**1** La franchir, continuer en face, puis prendre à gauche. Suivre ensuite le deuxième chemin à droite à 90° et poursuivre jusqu'à la route.

**2** La suivre à droite, puis prendre une route à gauche. À la croix, tourner à droite, puis de nouveau à droite. Dans le hameau, tourner à gauche. Au carrefour, poursuivre en face, laisser un chemin à gauche, puis tourner à droite. Au carrefour, continuer en face jusqu'à la route.

**3** La suivre à droite. Au croisement, tourner à gauche sur une autre route et la suivre jusqu'aux Chézeaux.

**4** Au croisement, aller en face, puis après environ 1 km, au niveau d'un château d'eau, prendre à gauche. Traverser un hameau, puis prendre à gauche et à droite jusqu'à la route.

**5** La couper, poursuivre en face, puis tourner à droite ; continuer jusqu'aux Buissons. Couper une route et continuer en face sur une autre route jusqu'au Trait de Las.

**6** Au niveau d'un petit étang, prendre à droite, puis à gauche. Au premier carrefour, continuer à droite, puis au second, en face. Suivre ensuite à gauche jusqu'à un hameau.

**7** Aux Milons, prendre la route à droite, puis de nouveau à droite et continuer sur la route jusqu'à Santranges.

Limite septentrionale du département, le Pays Fort se situe à la frontière du Cher et du Loiret. Sa vocation agricole est facilement lisible dans le paysage qui se fragmente indéfiniment en parcelles encloses de haies vives, les « bouch'tures ».

À une époque, pas si lointaine, où la plupart des habitants de ce terroir travaillaient la terre, la vie sociale était entièrement réglée par les traditions et les rites de la culture rurale. Plongeant loin leurs racines dans un passé plus ou moins légendaire, les récits inlassablement répétés au cours des veillées ont transmis la mémoire du pays de génération en génération.

Ainsi, un petit berger de Santranges, Posen, fut béatifié et ses reliques conservées dans l'église Notre-Dame. Très populaire dans le Berry, le culte de saint Posen réunissait une foule immense tous les 17 juin, jour de la fête du saint, qui était réputé capable de protéger les troupeaux.

Autre personnage dépositaire des croyances paysannes, Henri Blanchet (1823-1904), un rebouteux qui guérissait par signes – d'où son surnom de « parsigneux » –, acquit une telle réputation que sa pratique lui avait été transmise par les anciens.

Si la magie et la religion ont marqué l'âme du Pays Fort, c'est le travail des hommes qui lui a donné sa physionomie : polyculture, élevage, arbres fruitiers et châtaigniers caractérisent le paysage.

© Textes Maryline Gatepaille